



EPTB
CHARENTE

Établissement Public Territorial
de Bassin Charente



ÉDITO

L'hiver 2023 – 2024 nous a, à nouveau, montré que la Charente n'est pas un long fleuve tranquille.

Marquée par une pluviométrie exceptionnelle, la fin de l'année 2023 a été à l'origine de deux crues du fleuve Charente en novembre et décembre. La deuxième a été la plus importante avec des hauteurs d'eau s'approchant de celles observées lors de la crue de février 2021 (crue vingtennale).

Cette période pluvieuse s'est poursuivie au début de l'année 2024 avec deux nouvelles crues en février/mars et mars/avril. Trois ans après la crue de février 2021, cette succession d'événements met en évidence la nécessité de s'adapter durablement aux risques afin de réduire les dommages occasionnés et de faciliter le retour à la normale.

Bien avant les crues de cet hiver, l'EPTB Charente avait anticipé depuis plusieurs années la nécessité de mettre en œuvre à l'échelle du fleuve une campagne de diagnostics et de travaux de réduction de vulnérabilité à grande échelle. Cette campagne sera engagée dès l'été 2024 sur 53 communes traversées par le fleuve Charente (rubrique à retrouver page 5 permettant de répondre rapidement à l'attente des sinistrés).

Bonne lecture de ce 13^{ème} numéro de la lettre PAPI !

Jean-Claude GODINEAU,

Président de l'EPTB Charente

INOND' ACTIONS



LA LETTRE DES
PAPIS DU BASSIN CHARENTE

N°13
JUILLET
2024

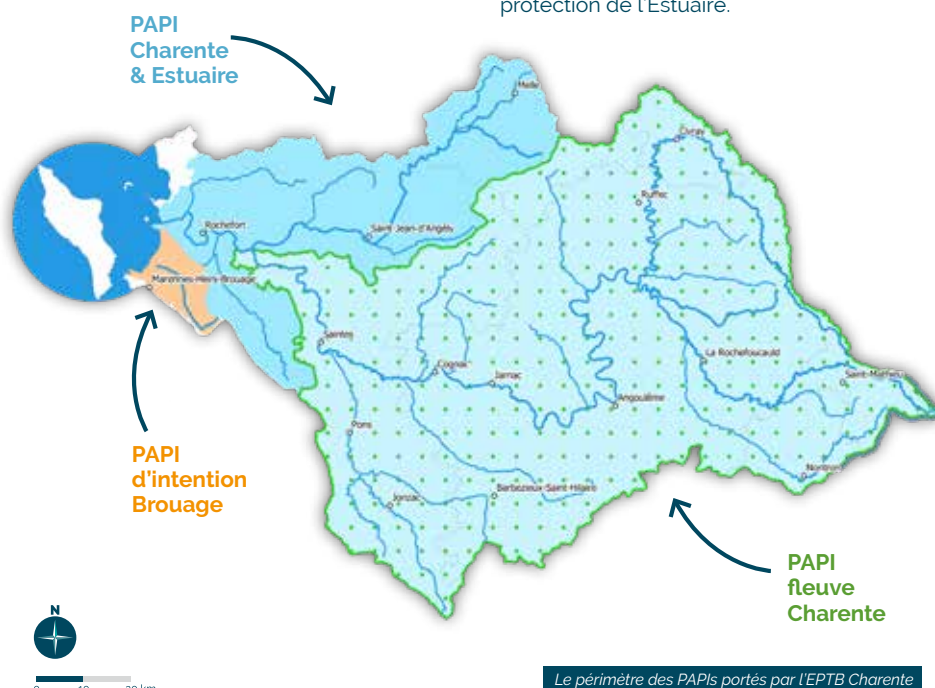
Évolution de la lettre PAPI Charente & Estuaire

Ce 13^e numéro d'INOND' ACTIONS marque une évolution notable de son contenu. Désormais, cette lettre d'information couvre l'ensemble des PAPIS à l'échelle de la Charente. En plus des éléments relatifs au PAPI Charente & Estuaire, vous y découvrirez également les avancées de deux autres PAPIS pilotés par l'EPTB Charente :

- **Le PAPI fleuve Charente**, traitant des inondations par débordement de cours d'eau sur l'ensemble du bassin de la Charente, en amont de la confluence avec la Boutonne et avec un focus sur le TRI Saintes-Cognac-Angoulême.

- **Le PAPI marais de Brouage**, traitant des submersions marines dans un contexte de changement climatique, particulièrement prégnant sur cette zone basse littorale aux enjeux singuliers (Réserve Naturelle Nationale, agriculture, paysage, etc.)

De son côté, le PAPI Charente & Estuaire, initié depuis 2013, portait sur un programme traitant à la fois les submersions marines et les inondations fluviales. Son périmètre et ses actions se concentrent désormais de plus en plus sur les submersions marines. Cela se traduira dans le cadre du prochain avenant financier qui permettra notamment de déployer les travaux du schéma de protection de l'Estuaire.



Le périmètre des PAPIS portés par l'EPTB Charente

SOMMAIRE



P2
PAPI Charente
& Estuaire



P4
PAPI fleuve
Charente



P6
Retour sur
les crues de
l'hiver



P7
PAPI Brouage

PAPI Charente & Estuaire

GESTION DES ÉCOULEMENTS

Saint-Savinien, dévasement du fleuve



La drague aspiratrice (Grande Mulette)
© Département de la Charente-Maritime

Ce projet, porté par le Département de la Charente-Maritime, prévoit l'extraction de 600 000 m³ de sédiments accumulés au cours des dernières décennies dans le lit de la Charente au niveau de Saint-Savinien. Il vise ainsi à restaurer la capacité hydraulique du lit mineur et à abaisser de l'ordre de 3 à 15 cm les niveaux d'eau selon l'ampleur des crues.



La plateforme de séchage
© Département de la Charente-Maritime

Entamée au cours de l'été 2019 par l'aménagement de lagunes de décantation, l'opération a été rythmée par cinq campagnes de dragage sur la période hivernale de 2020 à 2024. En avril 2024, près de 320 000 m³ de sédiments ont été extraits de la Charente, séchés et exportés vers 40 ha de terres agricoles pour les valoriser. Lors de la dernière campagne de dragage 2023-2024, un nouveau trajet à terre de canalisations a été installé dans la partie amont de l'opération. Les conditions météorologiques de cet hiver et de ce printemps ont limité les opérations de dragage ainsi que le séchage des sédiments.

PLAN DE FINANCEMENT DE L'OPÉRATION :

40% Etat
48% Département 17
12% EPCI

LES TRAVAUX EN QUELQUES CHIFFRES

Un site de décantation et de séchage des sédiments sur

28 ha

(Butte des Angléès à Saint-Savinien)



**12 km
linéaires**

de dragage prévus de Port-d'Envaux au pont de l'A837 à Saint-Savinien.



600 000 m³

de sédiments à extraire et à valoriser, pour l'essentiel en reconstitution des sols agricoles.



Un chantier qui devrait se dérouler sur près de

8 ans



7M € HT

de coût prévisionnel de l'opération.

OUVRAGES DE PROTECTION

Protection de l'estuaire : les études progressent !

Engagées au printemps 2020 par le Département de la Charente-Maritime pour le compte de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan, les études techniques du schéma de protection de l'Estuaire de la Charente sont en cours de réalisation. L'avancement des projets est le suivant :

- Confortement & rehausse des digues de 1^{er} rang le long de l'estuaire – **stade avant-projet**
- Protection rapprochée à Tonny-Charente – **stade étude préalable**



Avant-projet paysager pour la protection rapprochée sur l'avenue de la Libération à Rochefort (© concept Paysage)

- Protection rapprochée dans la boucle sud-est de Rochefort – **stade avant-projet**
- Protections rapprochées des secteurs Soumard et Barbarin (Fouras) – **stade avant-projet**

Près de 2 à 3 années seront probablement nécessaires au montage des dossiers techniques, réglementaires et administratifs avant le lancement des travaux. Le projet de protection rapprochée sur l'avenue de la Libération à Rochefort (cf. image ci-dessus) est le plus avancé, le **démarrage des travaux est prévu en septembre 2024.**

PLAN DE FINANCEMENT DE L'OPÉRATION :

40% Etat
20% Région
20% Département 17
20% CARO

La Communauté d'Agglomération Rochefort Océan (CARO) poursuit son opération de diagnostics et travaux de réduction de la vulnérabilité

En complément de la stratégie de protection collective retenue dans l'estuaire de la Charente, des protections individuelles sont proposées aux riverains situés dans les zones moins peuplées mais vulnérables aux submersions marines. La CARO a lancé fin 2022 une campagne de diagnostics gratuits concernant **331 maisons individuelles, 84 entreprises et 11 bâtiments publics identifiés sur 11 communes.**

Après avoir lancé une campagne de communication pour informer et mobiliser les propriétaires et gestionnaires, les premiers diagnostics ont été menés en 2023 par des agents de l'UNIMA (Union des marais de la Charente-Maritime), missionnés par la CARO.

Le programme mené par la CARO porte aujourd'hui ses fruits avec près de **294 diagnostics réalisés**, soit 54 % du nombre total de bâtiments concernés.

Dès 2023, les premiers dossiers travaux ont également été engagés avec **35 dossiers soumis par les propriétaires. 5 propriétaires ont déjà terminé leurs travaux.**

Les travaux préconisés peuvent aller de l'installation de batardeaux à l'aménagement d'une zone refuge pour les maisons de plain-pied, ou la mise en place de clapets anti-retour sur les réseaux d'eaux usées.

Ce programme de travaux est entièrement subventionné pour les particuliers. Pour les bâtiments publics, l'aide est de 80%, et pour les entreprises elle est de 60%. Les aides sont éligibles dans une limite de dépenses de 36 000 €.

Pour plus d'informations : <https://diagnostic-papi.agglo-rochefortocéan.fr/>



Travaux réalisés chez des riverains, batardeau (à gauche) et clapet anti-retour (à droite) [© UNIMA]

Rédaction du 3^{ème} avenant

Le PAPI Charente & Estuaire, porté par l'EPTB Charente, est régi par une convention-cadre signée en 2013 et modifiée par deux avenants successifs en 2018 et 2020. La convention-cadre actuelle arrivant à échéance le 31 décembre 2023, **un 3^{ème} avenant simple a été rédigé et déposé pour instruction auprès des services de**

l'État en juillet 2023 avec une validation début 2024. Il permet de prolonger la convention-cadre de 3 ans afin notamment de **finaliser les études techniques du schéma de protection de l'estuaire** et d'estimer au plus juste le montant des travaux à conduire.



LES CHIFFRES CLÉS DU PAPI CHARENTE & ESTUAIRE

MONTANT CONVENTIONNÉ

47,7 M€ HT

CALENDRIER DU PROGRAMME

2013 > 2026

3

avenants

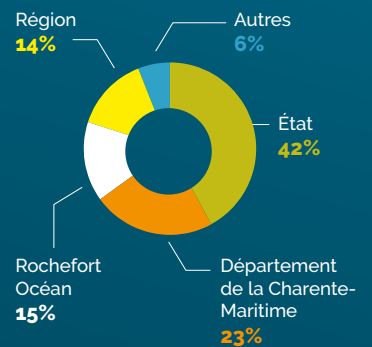
58

actions programmées

15

signataires

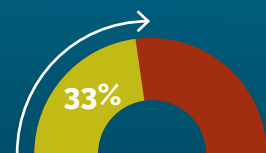
PLAN DE FINANCEMENT



QUELQUES INDICATEURS

29 actions achevées

22 actions en cours



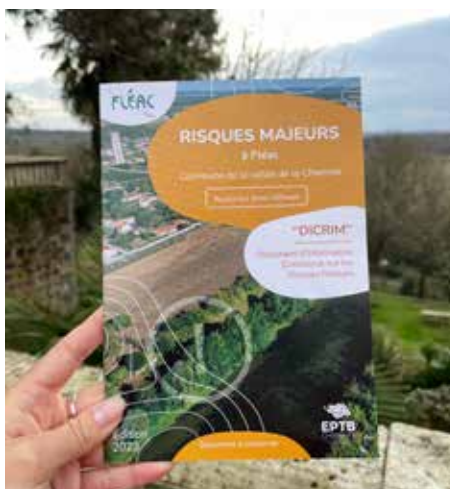
33% du montant global du PAPI consommé au 31/12/2023



PAPI **Fleuve Charente**

DICRIM

L'EPTB Charente, accompagné par le bureau d'études Mayane, a élaboré une maquette graphique type de **Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)** destinée à être déclinée sur les différentes communes du **Territoire à Risques Importants d'inondation (TRI) Saintes-Cognac-Angoulême**. 11 communes intéressées ont adhéré à un groupement de commandes constitué par l'EPTB Charente. À ce jour, **5 communes ont finalisé leur DICRIM** et l'ont distribué à la population : **Fléac, Linars, Salignac-sur-Charente, Angoulême et Bourg-Charente**.



DICRIM de Fléac réalisé dans le cadre du groupement de commandes de l'EPTB Charente

PLAN DE FINANCEMENT DE L'OPÉRATION :

80% État
20% Communes

Diagnostics de vulnérabilité aux inondations en Cœur de Saintonge

Sous maîtrise d'ouvrage de l'EPTB Charente et en partenariat avec la Communauté de Communes Cœur de Saintonge, l'opération « pilote » de diagnostic de vulnérabilité aux inondations des habitations individuelles s'est poursuivie sur les communes de Port-d'Envaux, Crazannes, Geay, Romégoux et La Vallée.

La campagne de diagnostics s'est achevée en mai 2023 en atteignant l'objectif initialement fixé de 50% de réalisation de diagnostics grâce à une forte mobilisation des élus locaux. L'accompagnement à la mise en place des travaux est prévu à partir du deuxième semestre 2024.

PLAN DE FINANCEMENT DE L'OPÉRATION :

50% État
40% CDC Cœur de Saintonge
10% EPTB Charente



Réalisation d'un diagnostic chez un riverain (commune de La Vallée)

Définition d'un programme de réduction de la vulnérabilité à grande échelle

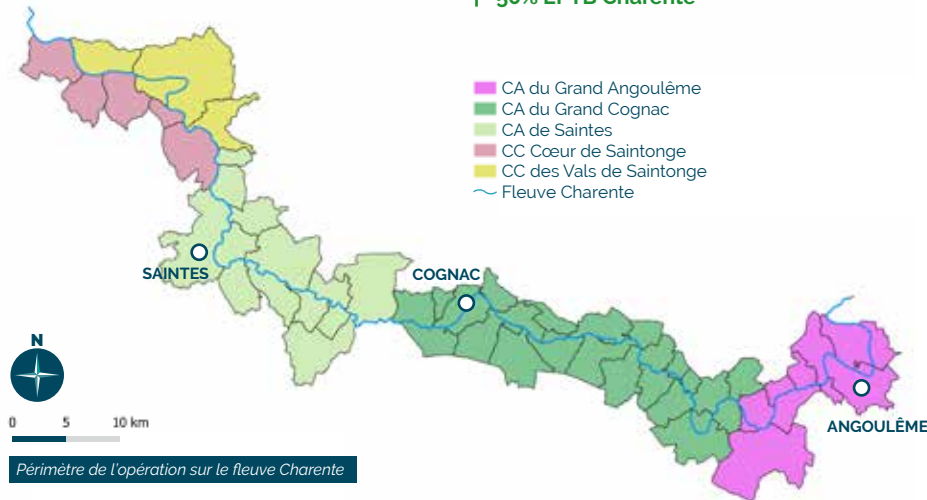
Suite à des ateliers de concertation organisés avec les différents acteurs du territoire fin 2022, **une stratégie de réduction de la vulnérabilité a été validée par les 5 EPCI du territoire** : Grand Angoulême, Grand Cognac, Saintes Grandes Rives l'Agglo, Vals de Saintonge et Cœur de Saintonge (déjà engagé dans les diagnostics).

Cette **stratégie « à grande échelle »** prévoit de mener une campagne de diagnostics et travaux sur le bâti impacté par une crue vingtennale (ex : crue de 2021).

4 434 bâtiments sont ainsi concernés (3 911 habitations et 523 entreprises). Les travaux y seront dimensionnés selon la hauteur d'eau atteinte par la crue centennale. **La maîtrise d'ouvrage de l'opération sera assurée par l'EPTB Charente**, en partenariat étroit avec les EPCI et les Syndicats de Bassin. Pour répondre à la demande, l'EPTB Charente s'est doté de moyens humains et matériels supplémentaires.

PLAN DE FINANCEMENT DE L'OPÉRATION :

50% Etat
50% EPTB Charente



Dossier de candidature PAPI complet Charente

L'année 2023 a été marquée par la **réduction du dossier de candidature du PAPI complet Charente**. Cette étape permet de poursuivre la dynamique engagée dans le PAPI d'intention avec une **déclinaison opérationnelle des études stratégiques** menées, notamment sur la réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens, axe structurant du PAPI.

Pour ce faire, différentes étapes se sont succédées : un appel à projets visant à mobiliser les maîtrises d'ouvrage potentielles (mai/juin 2023), un comité technique pour présenter les différentes actions proposées (juillet 2023) et la validation du dossier de candidature en comité de pilotage (septembre 2023).

Suite à cela, une **phase de consultation du public d'un mois a été organisée**. Le dossier de candidature a été ensuite transmis aux services de l'État pour instruction (novembre 2023) puis a été présenté en Commission Inondation de Bassin (CIB) pour labellisation (mars 2024).

MONTANT CONVENTIONNÉ

5 421 436 €

CALENDRIER DU PROGRAMME

2024 > 2030

38 actions programmées réparties sur les 6 premiers axes du PAPI



LES CHIFFRES CLÉS PAPI D'INTENTION CHARENTE :

MONTANT CONVENTIONNÉ

740 000 €

CALENDRIER DU PROGRAMME

2021 > 2023

1

avenant

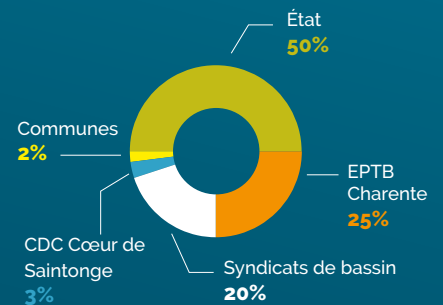
18

actions programmées

8

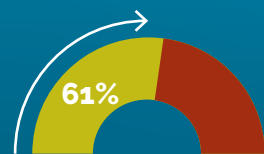
signataires

PLAN DE FINANCEMENT



QUELQUES INDICATEURS

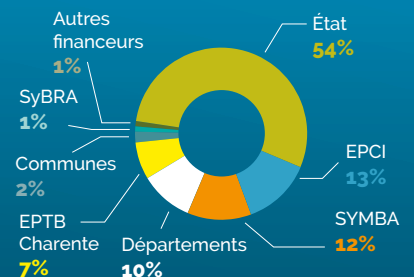
5 actions achevées **10** actions en cours



61% du montant « réel » consommé au 31/12/2023

LES CHIFFRES CLÉS PAPI COMPLET CHARENTE :

PLAN DE FINANCEMENT





FOCUS

Les crues de l'hiver 2023-2024 sur le fleuve Charente

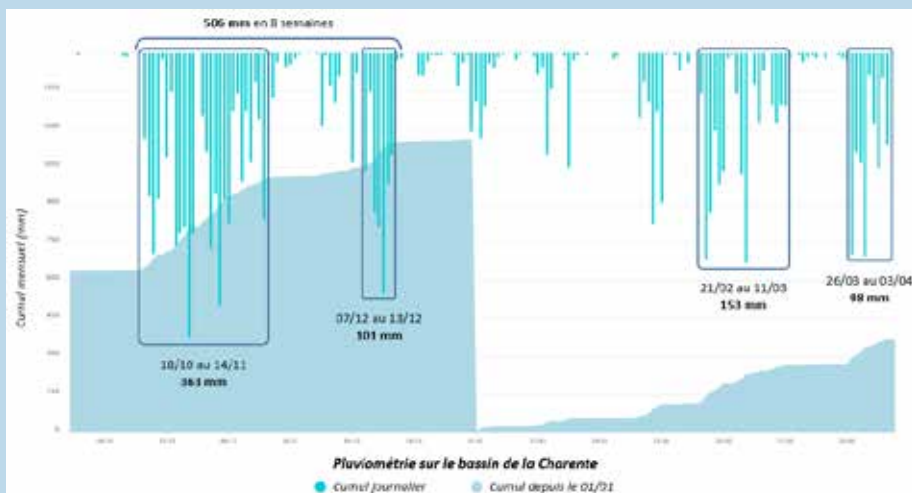
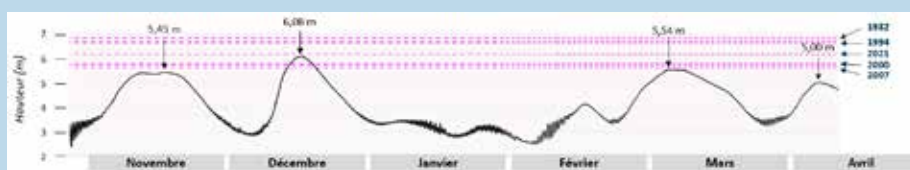


Zone d'expansion de crue à Graves-Saint-Amant lors de la crue de décembre 2023

Le bassin de la Charente a été particulièrement arrosé d'octobre 2023 à mars 2024. Sur ces 6 mois, **il est tombé 861 mm de précipitations sur le bassin de la Charente**, correspondant globalement à la **pluviométrie moyenne annuelle**. Quatre périodes de précipitations importantes s'en dégagent. Elles sont à l'origine des **quatre crues** survenues sur le bassin.

La deuxième crue de la saison, celle de décembre, a généré les plus grandes hauteurs d'eau, se rapprochant de celle observée en février 2021 sur la plupart des stations. Depuis le début du XX^e siècle, **la crue de décembre 2023 est la 8^e plus importante à Saintes** avec 6,08 m enregistrés à la station de Pont-Palissy.

Le service de prévision des crues (SPC) évalue la période de retour de cette crue à environ 20 ans sur le tronçon Charente aval et 15 ans sur le tronçon Charente moyenne.



Hauteur d'eau à la station de Pont-Palissy à Saintes (graphique du haut) et cumul pluviométrique sur le bassin de la Charente d'octobre à avril (graphique du bas) [données issues de e-crue Charente]

La plateforme e-crue

L'EPTB Charente a développé un **outil de valorisation des données et d'appui à la gestion opérationnelle du risque inondation** sur le bassin versant de la Charente : **la plateforme e-crue**. Elle se présente sous la forme d'un outil cartographique dynamique et regroupe des informations essentielles pour la gestion du risque inondation (hauteur d'eau, débit, crues historiques, pluviométrie, etc.). **L'objectif de cet outil est de contribuer à une meilleure gestion collective du risque inondation.**

PAPI Marais de Brouage

Pose d'un repère de sensibilisation au changement climatique

Selon le GIEC, sous l'effet du réchauffement climatique, **le niveau des océans pourrait augmenter de 28 cm à 101 cm d'ici 2100 selon les scénarios d'émission de gaz à effet de serre (GES)**. En conséquence, les niveaux d'eau des grandes marées et des tempêtes augmenteront et atteindront plus fréquemment le littoral, tout particulièrement au niveau des zones basses, telles que le marais de Brouage. Dans le cadre du **PAPI d'intention marais de Brouage** et afin de rendre compte au grand public des **conséquences de l'élévation du niveau marin**, l'EPTB Charente a implanté un repère « **Xynthia en 2100** ». Il représente la hauteur d'eau estimée d'un événement tel que Xynthia selon un scénario médian d'émission de GES (+ 60 cm).



Repère Xynthia et sa projection en 2100 à la fin de la route des Tannes (Moëze)

Validation de la stratégie de protection des personnes et biens face au risque de submersion sur le marais de Brouage

Après 2 ans d'investigations, **les conclusions de l'étude stratégique du marais de Brouage ont été présentées aux membres du comité de pilotage de septembre 2023**, présidé par Alain Burnet, vice-président de l'EPTB Charente délégué à la prévention des inondations.

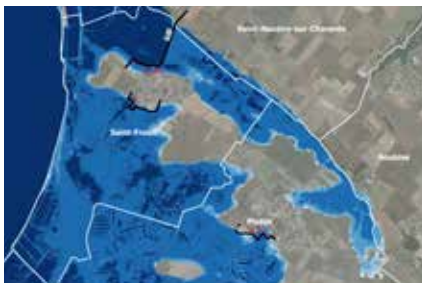
Dans le cadre de cette étude, différents scénarios de protection (digue de premier rang, de second rang, protections rapprochées) ont fait l'objet d'une analyse multicritère afin d'évaluer le coût des travaux, les enjeux protégés et les dommages évités. Permettant d'éclairer les acteurs sur les aménagements les plus adaptés, **les résultats de cette étude ont permis au comité de pilotage de valider le scénario de protection rapprochée des communes de Moëze et Saint-Froult**, complété par des protections

individuelles pour l'habitat diffus du marais de Brouage.

Dans le cadre de l'avenant au PAPI, **l'étude sera prochainement affinée au stade d'avant-projet** par le Département de la Charente-Maritime, qui réalise les études techniques en maîtrise d'ouvrage déléguée pour le compte de la CARO.

PLAN DE FINANCEMENT DE L'OPÉRATION :

50% Etat
24% CARO-CCBM
06% EPTB Charente
20% Département 17



Visualisation de la stratégie de protection rapprochée

Rédaction d'un avenant

Suite à la validation de la stratégie de protection rapprochée, l'intégration d'une **nouvelle étude technique doit** permettre d'affiner les tracés d'aménagements et de préciser le coût des travaux.

Pour ce faire, la durée administrative du PAPI doit être rallongée de 2 ans avec l'intégration d'une nouvelle fiche-action. **Un avenant simple du PAPI a donc été rédigé et déposé par l'EPTB Charente pour instruction auprès des services de l'État en novembre 2023.**



LES CHIFFRES CLÉS PAPI D'INTENTION BROUAGE

MONTANT CONVENTIONNÉ

817 483 €

CALENDRIER DU PROGRAMME

2021
> 2026

1

avenant

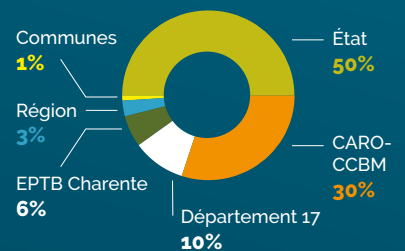
10

actions programmées

6

signataires

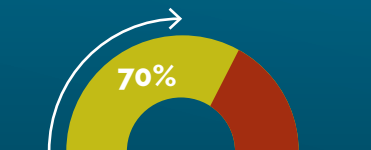
PLAN DE FINANCEMENT



QUELQUES INDICATEURS

4 actions achevées

6 actions en cours



70% du montant « réel » consommé au 31/12/2023 sur la base de la convention-cadre initiale

LETTRE D'INFORMATION PUBLIÉE PAR



EPTB CHARENTE

Établissement Public Territorial
de Bassin Charente

Siège :

5 rue Chante-Caille
ZI des Charriers

17100 SAINTES

T. 05 46 74 00 02

eptb-charente@fleuve-charente.net

Antenne locale :

Le Paradis, 16430 BALZAC

www.fleuve-charente.net



Directeur de publication :

Jean-Claude GODINEAU, Président

Rédaction : EPTB Charente

Crédits photos : EPTB Charente
sauf mention contraire

Conception : *W&M*

Impression : IRO imprimerie

AVEC LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE :

